

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Orsay

Correspondant : Mme Cécile Bernard, 2 Place du général Leclerc BP 47, 91400 Orsay, tél. : 01 60 92 81 04, télécopieur : 01 60 92 80 99, courriel : Cecile.bernard@mairie-orsay.fr, adresse internet : <http://www.mairie-orsay.fr/>, adresse internet du profil acheteur : http://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_zmPz-Bu12H

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Révision du Plan Local d'Urbanisme

Catégorie de services : 12

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 71241000

Code NUTS : FR104

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Il est prévu une décomposition en tranches et en phases techniques :

TRANCHE FERME

Phase 1 : état des lieux

Phase 2 : élaboration de l'Avant Projet

Phase 3 : élaboration du PLU révisé

Phase 4 : finalisation du dossier avant l'approbation du PLU

TRANCHE OPTIONNELLE

Réalisation de l'étude environnementale

Le marché prend effet à sa date de notification et s'achève à l'issue de l'approbation du PLU et de la purge des éventuels recours gracieux ou pour excès de pouvoir.

Le montant prévisionnel du marché est de 100 000 euro(s) TTC.

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Cette opération est financée sur les fonds propres de la commune à partir de crédits inscrits au budget chaque année en section de fonctionnement ou d'investissement. Les modalités de paiement sont le mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception des factures.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de participation :

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Le candidat qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, devra disposer obligatoirement, par lui-même ou par ses cotraitants des compétences suivantes :

- droit de l'urbanisme (procédure d'élaboration, révision et modification de PLU)

- urbanisme

- architecture

- paysage et environnement (capable de mener des études poussées en terme d'évaluation environnementale)

Ainsi que pour assurer la phase de concertation :

- communication (animation de réunion)

- infographie notamment cartographie/SIG

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Commentaire sur les justifications : Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont renseignées au sein du Règlement de la Consultation

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 03 juillet 2020 à 23 h 00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2020-12

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 juin 2020

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :
Cécile Bernard , Service de la commande publique, tél. : 01 60 92 81 04, courriel : Cecile.bernard@mairie-orsay.fr

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_zmPz-Bu12H

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable, 29 rue Barbey-de-Jouy, 75700 Paris, tél. : 01 44 42 63 43, télécopieur : 03 14 44 26 33 7, courriel : jean-louis.chavernac@ile-de-France.prefgouv.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Secrétariat Général, 2 place du général leclerc bp 47, 91401 Orsay cedex, tél. : 01 60 92 80 74, courriel :

Sylvie.amirzayan@mairie-orsay.fr